



CONSEIL DE QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2016

Présents : Bernard BARRAUD, Philippe COULAUD, Jean-Marc DUMONTET, Pierre DUSSAUZE, Michèle FAURE, Erwan HERVÉ, Jacques JUNEAU, Nicole MARTIN, Éva MORIN, Didier PAILLET, Joëlle POINEAUD, Christine ROSSET, René VALLADON, Dominique VERRIER, Joselyne VIAUD et Klaus ZETER.

Excusés : Thomas CHRISTIANI, Nicolas DELDO et René VANDEVOORDE.

Participaient également :

Mario JAEN (élu référent quartier St-Jacques) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Jean-Marc DUMONTET se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Il y a une erreur dans la partie sur la présentation par le SIEAAC : la hauteur du pylône qui devrait être installé est de 5 à 6m de plus que la hauteur du château d'eau.

Aucune autre remarque n'est faite, les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2016.

3. Point travaux sur les projets en cours

Jeux au Bois du Bocage

- une visite de fin de chantier a été effectuée par plusieurs Conseillers de Quartier et Mario JAEN (photo jointe en annexe)
 - ➔ pour certains Conseillers les jeux s'intègrent bien parmi le mobilier existant (bancs et table de pique-nique) et ils renforcent le caractère convivial du site
 - ➔ le Conseil de Quartier est satisfait du résultat
- la réception des travaux a été prononcée le 13 décembre.

Skatepark près de la salle Jules Michelet

- la commande est passée pour la fourniture et la pose de l'abri, de 2 assis-debout et la fourniture pour la dalle en béton. Le montant total est de 3 717,12€ TTC, il sera bien pris sur le budget 2016 :
 - ➔ la dalle en béton sera réalisée en régie, en janvier si possible
 - ➔ la pose de l'abri et de 2 assis debout est prévu deuxième quinzaine de février

- concernant les 2 panneaux de signalétique envisagés :
 - ➔ le Conseil de Quartier propose les mêmes périodes et horaires que ceux du jardin de l'hôtel de ville :
 - du 1^{er} avril au 31 octobre (7 mois) : 10h00/21h00
 - du 1^{er} novembre au 31 mars (5 mois) : 10h00/19h00
 - ➔ 1 panneau serait positionné à l'entrée du terrain côté rue de la Commodité et un autre à l'entrée de l'aire de jeux
 - ➔ il s'agirait de panneaux synthétiques
 - quelles sont les mentions obligatoires devant figurer sur les panneaux ?
- le montant total des dépenses imputées sur le budget 2016 du Conseil de Quartier est d'environ 19 000€ TTC
 - ➔ le Conseil de quartier dit être satisfait d'avoir participé à son niveau à faire des économies pour la Ville (environ 6 000€ par rapport au budget affecté au CQ).

Ancien stationnement réservé aux bus (rue Claude Boucher et rue du Vieux Pont)

- lors de la dernière réunion, il y avait un doute sur l'endroit où le bus de ramassage récupère les personnes qui se rendent à l'Esat des Vauzelles au quotidien
 - ➔ une Conseillère de Quartier se porte volontaire pour recueillir l'information auprès des résidents de la Faïencerie.

4. Idées de projets pour 2017

Des pistes de réflexions sont émises :

- une Conseillère de Quartier a envoyé un message pour indiquer que deux personnes avec handicap, locataires au n°54 de la rue ont des difficultés à traverser la rue de part un flot de véhicules important et une vitesse élevée
 - ➔ elle propose de faire réaliser un passage protégé devant ce numéro, 2 cassis ou dos d'âne (1 après l'église et 1 avant le rond-point près d'Intermarché
 - ➔ pour les Conseillers de Quartier, il paraît difficile de réaliser des passages protégés à la demande d'autant qu'il y a 2 passages protégés à proximité et de part et d'autre de cet endroit. Concernant la vitesse, la limitation de vitesse et les rétrécissements apportés par les massifs semblent déjà persuasifs
- des Conseillers de Quartier sont d'avis que la place de la Levade aurait besoin d'être revalorisée. Quelques premiers éléments sont évoqués (les arbres qui coulent sur les véhicules et le mauvais état de la haie qui longe le parking)
 - ➔ un plan de la place sera apporté pour la prochaine réunion ainsi que les résultats de l'enquête menée auprès des riverains en 2011
- un Conseiller de Quartier propose que l'extension du parking de la rue Boutiers soit étudiée. La haie vieillissante, entre le parking et le canal Jean Simon pourrait être supprimée afin d'augmenter la surface actuelle selon lui
- Mario JAEN indique qu'une étude globale est faite par le service Espaces verts sur les haies anciennes qui nécessitent beaucoup d'entretien (comme celle de la rue de Boutiers). La municipalité envisage d'en arracher un bon nombre sur la ville.

5 Informations et questions diverses

- les vœux seront présentés à la population par le Maire, le 12 janvier prochain à 19h00-Espace 3000 : l'inscription est possible ce jour ou avant le 4 janvier (ceremonie@ville-cognac.fr ou 05 45 36 55 23)
- une réunion du Comité des Acteurs Locaux (CAL) s'est tenue le 13 novembre avec pour objectifs de repréciser le cap du CAL (son mandat, les échéances, les perspectives) de faire une synthèse des échanges, des propositions du CAL par thématiques et du fonctionnement du CAL (propositions d'évolution...)
 - ➔ selon Jean-Marc DUMONTET, le CAL s'empare de sujets qui ne vont pas générer d'économies dans un 1^{er} temps. Le Maire a toutefois rassuré les membres du CAL sur le fait qu'il n'y a pas de hausses de la fiscalité locale envisagées 2017. Mario JAEN précise que cela est rendu possible par une baisse moins importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État et une diminution du Fond de Péréquation Intercommunale (FPIC) à reverser par la collectivité
- Towercast a déposé une demande d'installation d'un nouveau pylône pour la diffusion de services radio (RTL, Chérie FM, NRJ, Virgin) à St-Jacques. Il s'agit du principal concurrent français de TDF dans la télédiffusion opérateur français de diffusion de services radio. Le projet est envisagé sur une parcelle privée derrière OTARD, le pylône de 40m de hauteur serait relativement masqué
- la visite du centre de valorisation des déchets (VALOPARC) de Ste-Sévère a eu lieu le 30 novembre dernier
 - ➔ les Conseillers de Quartier ont été particulièrement impressionnés par la pénibilité du travail. Ils ont été très intéressés par la visite qui leur a permis d'avoir une vue d'ensemble du traitement de nos déchets
- une opération collecte et broyage des sapins de Noël est organisée par la Ville. Pour St-Jacques le lieu de collecte est situé place de la Levade du 04 au 10 janvier prochain. Une collecte est également prévue du 04 au 13 janvier à la déchèterie. Si besoin, une collecte en porte à porte est prévue le 12 janvier sur inscription préalable auprès des services techniques
- 1 campagne de sensibilisation a démarré pour rappeler les règles à respecter par rapport à la collecte des déchets et informer sur les nouvelles mesures de répression. Elle va durer de janvier à février prochain (affiches sucettes, flyers dans toutes les boîtes aux lettres, autocollants sur les sacs d'ordures ménagères déposés en dehors des bacs Ville). Ensuite, débutera la période de répression (amendes possibles de 38 à 1 500€)
- un retour est fait sur la décoration du sapin de Noël et sur le village de Noël organisé par l'association des commerçants de St-Jacques
 - ➔ pour les Conseillers de Quartier la manifestation fut une belle réussite, toutefois il est noté une baisse sensible de fréquentation des enfants par rapport aux années précédentes
 - ➔ quelques modifications seront à apporter en 2017 : la création d'une banderole pour préciser que le goûter offert par les Conseillers de Quartier est destiné uniquement aux enfants, adapter la hauteur de la table à celle des enfants, servir un chocolat chaud comme boisson, installer le sapin en partie haute de la place basse et améliorer les décorations du sapin de Noël avec des paquets cadeaux ou autre
- le décor de la gloriette réalisé par le service espaces verts est très apprécié du Conseil de Quartier

- l'idée d'installer l'expo Mémoire de St-Jacques au centre social de Crouin n'est pas envisageable vu le volume important des supports
- une première tranche de travaux des quais va commencer le 2 janvier prochain jusqu'à fin juin 2017, un seul sens de circulation sera possible du port vers le pont. Le double sens sera remis en vigueur jusqu'à la deuxième tranche qui durera d'octobre 2017 à juin 2018.

Vie quotidienne :

- à propos du signalement d'un nid de frelons asiatiques sur un terrain en friche impasse du clos de Bellevue :
 - ➔ une procédure est calée entre le Conseil Départemental et la Ville (plaquette en annexe). La Ville fait intervenir une entreprise sur signalement fait auprès des ST pendant la période de destruction des nids (prise en charge du Conseil Départemental et de la Ville)
- pour la demande de marquage de la ligne continue rue Jules Brisson, celle-ci est notée par les Services Techniques mais ne pourra être traitée avant mars ou avril 2017
- une confirmation est nécessaire concernant l'emplacement du potelet demandé au niveau du garage situé près du plateau surélevé de la rue Jules Brisson. Un Rendez-vous est calé sur place avec le service régie le lundi 19 décembre.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
mercredi 18 janvier 2017 à 18h30 à la maison de quartier, 33 rue d'Angelier.